

Paris, le 12/11/2010

L'INJEP confirmé comme « Observatoire de la jeunesse »

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire devient le siège du nouvel Observatoire de la jeunesse. Créée à l'initiative du ministère chargé de la jeunesse, cette nouvelle instance doit aider à une meilleure connaissance des jeunes de 12 à 30 ans et des politiques publiques et actions qui leur sont destinées.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) porte désormais l'Observatoire de la jeunesse, dont le lancement a été annoncé le 28 septembre dernier lors d'un point d'étape du « Plan Agir pour la jeunesse », puis confirmé, dans un communiqué en date du 10 novembre, par le ministre chargé de la jeunesse.

Cet observatoire s'appuiera pour ses travaux sur un Conseil scientifique composé de sociologues spécialistes de la jeunesse et de statisticiens, afin de garantir son expertise et son objectivité.

La nouvelle instance a pour mission de :

- repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse,
- développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse,
- contribuer à l'évaluation des politiques nationales et de territoriales de jeunesse,
- synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées par l'observatoire.

Cinq sujets prioritaires

Le ministre a demandé à l'Observatoire de travailler sur cinq sujets prioritaires : l'engagement politique des jeunes, les jeunes et l'alcool, l'emploi des jeunes, l'image des jeunes, la participation associative des jeunes.

L'Observatoire de la jeunesse remettra chaque année, au ministre de la jeunesse, un rapport annuel d'état de la jeunesse en France. Il éditera, par ailleurs, tous les deux mois des notes de synthèse et d'analyse sur la jeunesse à destination des médias et des acteurs de la société civile et politique.

Les deux premières notes de synthèse de l'Observatoire sont accessibles en ligne.

Informations complémentaires sur : www.injep.fr
Contact presse : Roch SONNET – 01 70 98 94 40 – sonnet@injep.fr



« Cet observatoire s'appuiera sur un conseil scientifique composé de sociologues spécialistes de la jeunesse et de statisticiens, garants de son expertise et de son objectivité »